

Serving  
**GOVERNMENT,**  
Serving  
**CANADIANS.**

# Prolongation de la vie du navire (PVN) NGCC *Terry Fox*

## Mobilisation de l'industrie

5 octobre 2021

12 h 30 HNE



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

Canada

# Agenda

Article	Objectif	Orateur
Mot d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation et logistique</li> <li>• Présentation des principaux acteurs du processus d'approvisionnement à l'industrie</li> <li>• Objectifs et contexte</li> </ul>	Marc
Aperçu du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aperçu de la portée du projet et des facteurs à prendre en considération</li> <li>• Jalons du projet</li> <li>• Conférence de soumissionnaires et visites sur place</li> </ul>	Madeleine
Mise en oeuvre du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Période de travail initiale</li> <li>• Période de travail du PVN</li> <li>• Périodes de garantie</li> <li>• Produit livrables</li> </ul>	Madeleine
<b>Questions</b>		
Coentreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exigences de la soumission</li> <li>• NEA</li> <li>• Critère d'évaluation</li> </ul>	Madeleine
Volet sur la participation des Autochtones (VPA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif</li> <li>• Avantages directs et indirects</li> <li>• Contact</li> </ul>	Madeleine
<b>Questions</b>		



# Agenda

Article	Objectif	Orateur
Processus d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthode de sélection</li> <li>• Phase Bid Compliance Process                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Soumission financière</li> <li>○ Critère techniques obligatoires admissibles à la soumission</li> <li>○ Achèvement du processus d'évaluation</li> </ul> </li> </ul>	Madeleine
<b>Questions</b>		
Produits livrables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À la cloture des soumissions</li> <li>• Avant l'attribution du contrat (sur demande)</li> <li>• Après l'attribution du contrat (avant la reunion de lancement)</li> </ul>	Madeleine
Critère d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exigences obligatoires</li> </ul>	Madeleine
<b>Questions</b>		
<b>PAUSE (10 minutes)</b>		
Évaluation financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuille de données sur les prix – Travaux connus</li> <li>• Coût total du cycle de la vie</li> <li>• Formule d'évaluation financière</li> <li>• Base de paiement</li> <li>• Paiement progressifs/paiements d'étape</li> </ul>	Madeleine
<b>Questions</b>		



# Agenda

Article	Objectif	Orateur
Énoncé des travaux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Voir l'annex 'A'</li></ul>	Madeleine
Fournisseur et intégrateur de système unique		Madeleine
Trousse de données techniques		Madeleine
Scans 3D	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coque</li><li>• Espaces intérieurs des machines</li><li>• Réservoirs</li><li>• Relevé des bosses du fond de la coque</li></ul>	Myles
<b>Questions</b>		
Produits livrables du contrat	<ul style="list-style-type: none"><li>• Examen préliminaire de la conception / Examen critique de la conception</li><li>• Registre des dessins et des documents</li><li>• PEI</li></ul>	Madeleine
<b>Dernières questions</b>		
<b>Observation finales</b>		



# Mots d'ouverture

- ⇒ Orientation et logistique
- ⇒ Présentation des participants
- ⇒ Context et aperçu du programme PVN
  - ⇒ Attribution recent de contrats
  - ⇒ Exigences à venir
- ⇒ Une copie de cette présentation et les questions et réponses qui découlent de cette séance de mobilisation seront affichées en anglais et en français sur le site [Achatsetventes.gc.ca](http://Achatsetventes.gc.ca).
- ⇒ Cette session sera enregistrée afin de saisir avec précision les questions and réponses a publier après l"évènement.

# Perspectives d'approvisionnement maritime

- Les prochaines Perspectives de l'approvisionnement maritime auront lieu le mercredi 3 novembre 2021 à Vancouver, en Colombie-Britannique, dans le cadre de la Conférence sur les occasions d'affaires organisée par l'Association of BC Marine Industries (ABCMI).
- Heure de l'événement : 16:00-18:50 EST
- Nous planifions un événement en personne avec une option virtuelle pour les participants (les renseignements d'ouverture de session suivront).
- Présenté par SPAC en collaboration avec nos ministères partenaires, soit la GCC, le MDN, la GRC, TC et ISDE, ainsi que le gouvernement de la C.-B.

# Objectifs

- ⇒ Fournir un aperçu des exigences relatives à la PVN du *Terry Fox*
- ⇒ Fournir un état général sur le dernier calendrier
- ⇒ Fournir des renseignements sur les principales exigences du besoin
- ⇒ Faciliter l'opportunité de répondre aux questions et commentaires et de recueillir des commentaires

## Avis de non-responsabilité

Cette présentation contient des renseignements concernant une demande de propositions/de soumissions à venir que le gouvernement du Canada peut décider de lancer.

Le présent document n'est pas une demande de soumissions, et il n'y a aucun engagement en matière de contrats ou d'achats futurs. Elle ne donnera pas nécessairement lieu à l'attribution d'un contrat. Par conséquent, les fournisseurs éventuels des biens ou des services décrits dans le cadre de cette mobilisation ne doivent pas réserver des stocks ou des installations ni affecter des ressources en fonction des renseignements fournis dans cette présentation. **Le financement n'a pas encore été approuvé pour le présent projet et la demande de soumissions et l'attribution du contrat pourraient ne pas être effectuées.**

Les opinions et les renseignements présentés ici reflètent nos connaissances et nos orientations actuelles à la date de la présentation. Rien ne doit être considéré comme étant finalisé, un engagement ou une décision finale du Canada relativement à la PVN du *Terry Fox*.

## Équipe du projet NGCC Terry Fox

**Madeleine Pandini**, Autorité contractante pour la PVN du NGCC *Terry Fox*  
Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)

**Don Hartery**, responsable technique pour la PVN du NGCC *Terry Fox*  
Garde côtière canadienne (GCC)

**Dolorès Coelho**, Indigenous Participation Component Authority  
Indigenous Services Canada (ISC)

## Aperçu du projet – PVN du NGCC *Terry Fox*

- La GCC a besoin d'un radoub et d'un rééquipement pour PVN du NGCC *Terry Fox*.
- Le besoin comprend l'achat des grosses composants ainsi que leur installation ultérieure pendant le passage en cale sèche, notamment de moteurs de propulsion, d'embrayages, de boîtes de vitesses, de générateurs attelés et de grues.
- Parmi les autres nouveaux équipements installés, citons le compresseur du système à bulles d'air, le système de brumisation pour la lutte contre les incendies, le système de détection d'incendie, la tuyauterie du système anti-incendie, les treuils d'amarrage d'étrave, les portes étanches à l'eau et aux intempéries, les fenêtres/clair-voie, diverses tuyauteries et vannes, les compresseurs et les récepteurs d'air, le système de communication interne (SCI), divers systèmes de contrôle, les systèmes d'alarme et de surveillance, etc.

## Aperçu du projet – PVN du NGCC *Terry Fox*

- La mise en service, ainsi que les tests et essais en mer doivent être effectués.
- La PVN comprendra également une sélection de travaux réglementaires et de recertifications, notamment :
  - enquêtes/inspections
  - entretien de la coque, superstructure, pavois, cale, propulseur de poupe, arbres porte-hélice, hélices, gouvernail, vannes, caissons de prise d'eau, coffres de prise d'eau, espaces morts, grues, pompes, moteurs, tunnel de tuyautage, réservoirs, systèmes de lutte contre les incendies, divers équipements électriques, etc.
- Les travaux de la mise en cale sèche du PVN doivent être effectués dans une installation située dans l'est du Canada (ON, QC, N.-B., N.-É., T.-N.-L. et Î.-P.-É.)

11



# Jalons du projet

Jalons	Dates cibles
Émission de la DP	Octobre 2021
Clôture des soumissions	Avril 2022
Fin de l'évaluation	Juin 2022
Attribution du marché	Juillet 2022
Période initiale des travaux	Juillet 2022 à mars 2023
Période des travaux sur le navire	Avril 2023 à juillet 2024
Expiration de la période de garantie de 90 jours (pour les travaux sur le navire)	Octobre 2024
Expiration de la période de garantie d'un an (pour les composants achetés)	Juillet 2025

# Conférence des soumissionnaires et visite(s) du site

## 1<sup>er</sup> Visite du site

30 novembre, 1<sup>er</sup> décembre et 2 décembre 2021, à 9 h (Optionnel)

## Conférence des soumissionnaires

6 décembre 2021, à 9 h (Virtuel)

## 2<sup>e</sup> Visite du site

*À confirmer*

***Détails à suivre.***

## Mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du contrat proposé commencera immédiatement après l'attribution du contrat en juillet 2022.

- La période initiale des travaux devrait durer huit mois, pendant lesquels l'acquisition d'articles à long délai de livraison, l'ingénierie et la planification seront réalisées.
- La période subséquente des travaux sur le navire afin d'effectuer la PVN, qui sera réalisée au chantier naval, se déroulera d'avril 2023 à juillet 2024.
- Période de garantie.

# Mise en œuvre du projet

Période	Description	Activité de l'entrepreneur
<b>Période initiale des travaux</b>	Une période de huit mois, commençant à l'attribution du contrat en juin/juillet 2022 et se terminant en avril 2023 avec l'arrivée du navire au chantier naval.	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Réunion de lancement du projet et examen des demandes d'équipement majeur.</li><li>2) Examen de la conception préliminaire</li><li>3) Examen critique de la conception</li><li>4) Arrivée et stockage de certains équipements</li></ol>

15



# Période initiale des travaux – Livrables

## Période

## Livrables

### Période initiale des travaux

- Achat de quatre moteurs et embrayages, deux boîtes de vitesses, de systèmes de contrôle et de surveillance, de pompes, de treuils, d'équipements d'égouts, d'un incinérateur, de grues, d'équipement de systèmes auxiliaires, de générateurs attelés et d'équipement de régulation de courant.
- Achat de vannes, d'instruments, d'équipements électriques de navigation, de tuyaux et d'acier, etc.
- Élaboration du plan d'inspection et de mise à l'essai
- Mise au point du calendrier
- Amélioration des registres de documents et de dessins (y compris les certifications et les approbations de la société de classification ou de Sécurité maritime de Transports Canada [SMTC]).
- Livraison ou examen des détails techniques pour les travaux avant l'ECP et l'ECC.



## Mise en œuvre du projet

Période	Description	Activité de l'entrepreneur
<b>Période des travaux sur le navire</b>	Période des travaux sur le navire au chantier naval, <u>d'avril 2023 à juillet 2024</u>	<ol style="list-style-type: none"><li>1) Réunion préalable au radoub</li><li>2) Mise en cale sèche</li><li>3) Arrivée des équipements à long délai de livraison</li><li>4) Période des travaux sur le navire/Essais fonctionnels et mise en service</li><li>5) Essais en mer et acceptation finale</li></ol>

# Période des travaux sur le navire – Livrables

Période	Livrables
<b>Période des travaux sur le navire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplacement des systèmes de propulsion comprenant les moteurs, les embrayages, les boîtes de vitesses, les générateurs attelés, les systèmes d'alarme et de contrôle, les pièces de rechange, l'intégration de navires</li><li>• Remplacement des pompes, des treuils, des équipements d'égout, de l'incinérateur, des grues, des équipements des systèmes auxiliaires, des générateurs attelés et des équipements de régulation de courant, des vannes, des instruments, des équipements électriques de navigation, des tuyaux et de l'acier</li><li>• Travaux imprévus sur le navire</li><li>• Achèvement des travaux réglementaires</li><li>• Mise en œuvre et achèvement du plan de test d'inspection</li><li>• Livraison des éléments figurant dans les registres de documents et de dessins</li><li>• Délivrance des certificats et des approbations de classe et de la SMTC</li><li>• Formation de l'équipage pour expliquer les changements dans le cadre de la PVN</li></ul>



# Périodes de garantie

Période	Description	Livrables
<b>Période de retenue de la garantie liée aux travaux de PVN</b>	Période de 90 jours suivant la réussite des essais en mer et l'acceptation finale des travaux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Période de garantie sur les travaux effectués sur le navire avant la libération de la retenue</li></ul>
<b>Période de retenue de la garantie de l'équipement</b>	Période de 365 jours suivant la réussite des essais en mer et l'acceptation finale des travaux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Période de garantie sur tout nouvel équipement avant la libération de la retenue</li></ul>



# Questions?



# Exigences relatives aux coentreprises

La stratégie d'approvisionnement offre des possibilités de partenariat à tous les fournisseurs canadiens dans le cadre d'ententes de coentreprise ou de sous-traitance avec un chantier naval de l'Est du Canada, car les travaux de PVN doivent être effectués dans une installation de cale sèche située dans l'Est du Canada.

# Exigences relatives aux coentreprises

**Définition** : Une coentreprise est une association de deux parties ou plus qui regroupent leurs fonds, leurs biens, leurs connaissances, leur savoir-faire ou d'autres ressources au sein d'une entreprise commerciale conjointe, parfois appelée consortium, afin de déposer ensemble une soumission en vue de l'obtention d'un contrat. (article 17 du Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat [CCUA])

- Les soumissionnaires qui présentent une proposition à titre de coentreprise doivent indiquer clairement qu'ils forment une coentreprise et fournir les renseignements suivants :
  - a. le nom de chaque membre de la coentreprise;
  - b. le numéro d'entreprise-approvisionnement de chaque membre de la coentreprise;
  - c. le nom du représentant de la coentreprise, c'est-à-dire le membre choisi par les autres membres pour les représenter, s'il y a lieu;
  - d. le nom de la coentreprise, s'il y a lieu.
- Si les renseignements contenus dans la soumission ne sont pas clairs, le soumissionnaire devra fournir les renseignements à la demande de l'autorité contractante.
- La soumission et tout contrat subséquent doivent être signés par tous les membres de la coentreprise, à moins qu'un membre ait été nommé pour représenter tous les membres de la coentreprise.
  - En cas de dissolution, l'entrepreneur serait en défaut et le contrat devrait être résilié.

## Numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA) de la coentreprise

1. L'étape 1 de l'enregistrement d'un compte de coentreprise DOIT être créé par un agent d'administration du système Données d'inscription des fournisseurs (DIF).
2. Le numéro de l'entreprise principale (ou de l'opérateur) est utilisé pour créer un nouveau compte pour la coentreprise.
3. Tous les membres de la coentreprise doivent avoir un NEA.
4. Le champ « Nom légal » doit indiquer les noms de toutes les sociétés membres de la coentreprise.

<https://srisupplier.contractscanada.gc.ca/index-eng.cfm?af=ZnVzZWFjdGlvbj1yZWdpc3Rlci5pbmRybyZpZD0y&lang=eng>

# Coentreprise – Satisfaire aux critères d'évaluation

**Un soumissionnaire peut satisfaire aux critères d'évaluation en tant que coentreprise de l'une des trois manières suivantes :**

- a) Lorsque le soumissionnaire est une coentreprise qui possède de l'expérience à ce titre (et une expérience donnée correspond à un critère d'évaluation), il peut soumettre l'expérience qu'il a acquise dans le cadre de cette coentreprise.
- b) Une coentreprise qui présente une soumission peut évoquer l'expérience de l'un de ses membres pour démontrer qu'elle satisfait à tout critère technique de la présente demande de soumissions.
- c) Un membre d'une coentreprise ne peut pas mettre en commun son expérience avec celle de l'autre membre de la coentreprise pour satisfaire à un seul critère technique de la présente demande de soumissions. Toutefois, un membre de la coentreprise peut ajouter à son expérience individuelle celle de la coentreprise elle-même.

**Le Canada n'acceptera aucune soumission d'une coentreprise composée de plus de deux (2) membres.**

## Volet sur la participation des Autochtones (VPA)

Ce marché offre la possibilité de générer de la richesse dans les communautés autochtones et de combler les écarts socioéconomiques grâce à l'embauche, à la formation et au perfectionnement des compétences des Autochtones.

**L'objectif du gouvernement est de 5 %, le VPA dans le cadre de la PVN du NGCC *Terry Fox* représente 1,5 %.**

Le VPA est un mécanisme conçu pour respecter les objectifs du gouvernement du Canada d'encourager le développement socioéconomique des Autochtones au moyen d'occasions de passation de marchés du gouvernement fédéral.

# VPA: Avantages directs et indirects

**Avantages directs:** Les avantages directs sont des transactions engagées par l'entrepreneur pendant le rendement.

- **Sous-traitance pour les entreprises autochtones :** Sous-traitance d'une partie des travaux, ou des biens ou services requis par l'entrepreneur pour exécuter les travaux, à une entreprise autochtone qualifiée.
- **Emploi des Autochtones :** Emploi à temps plein, à temps partiel et occasionnel des Autochtones.
- **Formation et perfectionnement des compétences autochtones :** Possibilités de formation et perfectionnement des compétences pour les Autochtones, comme la formation en cours d'emploi ou la formation à l'interne.

**Avantages indirects:** Les avantages indirects sont des mesures socio-économiques pertinentes, autres que les avantages directs.

- **Exemples :** formation spécialisée, perfectionnement professionnel, bourses d'études et programmes communautaires pour aider les collectivités autochtones locales à répondre à leurs besoins en matière de développement économique.

# Responsable de l'approvisionnement autochtone

Service aux Autochtones Canada (SAC)

**Dolores Coelho, agente principale de programme**

[dolores.coelho@sac-isc.gc.ca](mailto:dolores.coelho@sac-isc.gc.ca)

# Questions?



# Base de sélection et procédure d'évaluation

## Méthode de sélection – Prix évalué le plus bas

- Pour être déclarée recevable, une soumission doit être conforme à toutes les exigences de la demande de soumissions (y compris les produits livrables et les attestations) et satisfaire à tous les critères obligatoires (y compris les exigences techniques obligatoires).

## Processus d'évaluation

- La sélection sera basée sur le prix évalué le plus bas, à condition que tous les éléments obligatoires aient été déclarés recevables.
- Toutes les exigences sont obligatoires et seront évaluées par une note de passage ou d'échec.
- L'évaluation des soumissions intègre le processus de conformité des soumissions par étapes visant à accroître la concurrence et à offrir le meilleur rapport qualité-prix au Canada en diminuant la probabilité de soumissions non conformes.

# Processus de conformité des soumissions par étapes (PCSE)

- Le PCSE n'est pas une modification à une soumission.
- C'est l'évaluation de la conformité aux exigences obligatoires d'admissibilité.
- Les soumissionnaires et les offrants ont la possibilité de fournir les renseignements financiers manquants qui ont été omis dans leur proposition.
- Permet aux soumissionnaires et aux offrants de démontrer leur conformité aux critères obligatoires d'admissibilité qui peuvent être complexes, nouveaux ou différents des normes actuelles de l'industrie.
- Permet aux soumissionnaires et aux offrants d'apprendre et d'améliorer la qualité de leurs propositions.

# Comment le processus de conformité des soumissions par étapes fonctionne-t-il?

Le processus permet d'examiner la conformité des soumissions en trois phases :

- Étape I : Renseignements financiers requis dans le cadre du PCSE
- Étape II : Critères obligatoires d'admissibilité dans le cadre du PCSE
- Étape III : Achèvement du processus d'évaluation

## Étape 1 du PCSE : Soumission financière

- L'agent d'approvisionnement de SPAC doit examiner la proposition financière pour y trouver les renseignements financiers requis.
- Tous les soumissionnaires dont les renseignements financiers sont incomplets seront avisés et disposeront d'un délai limité pour fournir les renseignements financiers manquants afin de se conformer.
- Le soumissionnaire ne peut fournir que les renseignements financiers manquants demandés.
- Si la communication de ces nouveaux renseignements financiers entraîne une modification du prix final, la modification du prix total sera autorisée.
- Aucun changement à l'information financière ne sera permis après cette étape.

## Étape II du PCSE : Critères obligatoires d'admissibilité de la soumission technique

- Les offres dont les renseignements financiers sont complets seront évaluées par rapport aux critères techniques obligatoires d'admissibilité.
- Tous les produits équivalents proposés seront examinés. Une liste de non-substituts sera fournie dans une annexe de la DP.
- Tous les soumissionnaires recevront un rapport d'évaluation de la conformité (REC).
- Le REC indiquera :
  - la conformité à tous les critères d'admissibilité obligatoires;
  - que l'offre n'est pas encore conforme.

## Étape II du PCSE : Critères obligatoires d'admissibilité de la soumission technique (suite)

- Les soumissionnaires seront informés des critères d'admissibilité obligatoires dont ils n'ont pas encore démontré la conformité dans le REC.
- Tous les soumissionnaires dont l'offre ne démontre pas encore la conformité auront la possibilité de fournir des renseignements supplémentaires ou nouveaux en réponse au REC.
- Les modifications ultérieures résultant des renseignements nouveaux ou différents doivent être consignées.

## Étape III du PCSE : Achèvement du processus d'évaluation

- Tous les soumissionnaires non conformes disposeront du même délai pour fournir des renseignements supplémentaires ou nouveaux afin d'atteindre la conformité.
- Les réponses aux REC seront évaluées afin de déterminer si la conformité a été atteinte.
- Les soumissions qui ne sont pas conformes seront rejetées d'emblée.
- Les soumissions conformes se poursuivront dans le cadre du processus d'évaluation.
- Le processus d'évaluation se poursuivra jusqu'à son achèvement.

35



# Questions?



# Livrables

1. Livrables à la clôture des soumissions
2. Livrables avant l'attribution du contrat
3. Livrables après l'attribution du contrat, avant la réunion de lancement

# Livrables/Certifications – À la clôture des soumissions

Point	Description
1	Page 1 de la partie 1 du document de demande de proposition remplie et signée
2	Feuille de présentation de la soumission financière remplie
3	Fiche de renseignements concernant les prix et les dates des jalons remplie
4	Exigences techniques obligatoires remplies (inclure les preuves de conformité)
5	<b>Renseignements supplémentaires sur l'équipement sélectionné</b>
6	Changements aux lois applicables conformément à la clause 2.4. Le cas échéant, indiquer le nom d'une autre province ou d'un autre territoire canadien dans la section III de la soumission
7	Dispositions relatives à l'intégrité
8	Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi
9	<b>Formulaires d'attestation du volet sur la participation autochtone, annexe K (inclure dans la section III)</b>
10	Preuve de compte en règle auprès de la Commission des accidents du travail



# Livrables/Certifications – À la clôture des soumissions

Point	Description
11	Preuve d'une convention collective valide ou d'un autre instrument adéquat couvrant la période des travaux, conformément à la clause 6.6 (inclure dans la section III)
12	Procédures de ravitaillement et de débarquement, conformément à la clause 6.8 (inclure dans la section III)
13	Certification ISO 9001-2015 valide, conformément à la clause 6.9 (inclure dans la section III)
14	Preuve objective d'un système de santé et de sécurité documenté, conformément à la clause 6.10 (inclure dans la section III)
15	Preuve objective de procédures sur la protection et l'extinction des incendies et sur la formation connexe, conformément à la clause 6.11 (inclure dans la section III)
16	Exigences en matière d'assurance, conformément à la clause 6.13 (inclure dans la section III )
17	Exemple de plan de contrôle de la qualité, conformément à la clause 6.17 (inclure dans la section III )
18	Détails du plan de réponse en cas d'urgence et de la formation officielle en environnement, conformément à la clause 6.19 (à inclure dans la section III)



## Livrables avant l'attribution du contrat (si demandé)

Point	Description	Échéance
1	Capacité financière	Dans les 5 jours ouvrables suivant la demande
2	Lettres d'engagement des sous-traitants spécifiés indiquant le nombre de ressources disponibles pour différentes périodes	Dans les 10 jours ouvrables suivant la demande
3	Confirmation du personnel et des noms à ajouter au contrat	Dans les 5 jours ouvrables suivant la demande

## Livrables après l'attribution du contrat (avant la réunion de lancement)

Description	Échéance
Garantie financière du contrat	5 jours ouvrables après l'attribution du contrat
Plan de contrôle de la qualité de l'entrepreneur	5 jours ouvrables après l'attribution du contrat
<b>Exigences en matière d'assurances conformément à l'annexe D</b>	10 jours ouvrables après l'attribution du contrat
Liste de l'équipement spécialisé prêté par le gouvernement que l'entrepreneur prévoit demander	10 jours ouvrables après l'attribution du contrat

41



# Critères d'évaluation – Exigences obligatoires

Les exigences obligatoires garantissent que les qualifications minimales sont atteintes ou dépassées, pour les catégories suivantes :

- a. **Expérience de l'infrastructure du chantier naval et du radoub**
- b. **Expérience de l'équipe de gestion de projet**
- c. **Expérience de l'équipe d'ingénierie**
- d. **Expérience et capacité des fournisseurs d'équipement**
- e. **Utilisation par le soumissionnaire d'outils de gestion des contrats et d'assurance qualité**
- f. **Sécurité et capacité financières**
- g. **Attestations**

# Exigences techniques obligatoires – Expérience du chantier naval

N°	Exigence
M1a	Le chantier naval du soumissionnaire doit être pleinement opérationnel toute l'année et pouvoir accueillir le NGCC <i>Terry Fox</i> .
M1b	Le chantier naval proposé doit être situé dans l'Est du Canada (ON, QC, NB, NS, PE, NL)
M2	Certification de l'installation d'accostage - Il faut démontrer que l'installation de la cale sèche du soumissionnaire a la capacité de retirer le navire de l'eau et de le remettre ensuite à l'eau.
M3	Installation d'amarrage – capacité de manipulation de l'équipement (c.-à-d. dépose/installation du moteur conformément à l'EDT à l'annexe A) avec accès
M4	Installation d'amarrage – capacité de la grue
M5a	Le chantier naval du soumissionnaire doit avoir réaménagé cinq (5) navires de taille similaire au cours des trois dernières années, c.-à-d. lorsque la jauge brute du navire est d'au moins 3800 t.
M5b	Le chantier naval du soumissionnaire doit avoir effectué des travaux de carénage d'une valeur supérieure à 5 M\$ sur au moins deux navires au cours des trois dernières années.
M5c	Le chantier naval du soumissionnaire doit avoir effectué des travaux de carénage de navires qui ont été effectués sur au moins six mois, sur deux navires au cours des cinq dernières années.



# Exigences techniques obligatoires (suite)

**M6** Inclure le calendrier préliminaire des travaux au chantier naval du soumissionnaire pour la période de travaux de PVN. Noter que le calendrier doit respecter les dates indiquées dans le calendrier de livraison.

Le soumissionnaire doit fournir un calendrier de travail préliminaire qui doit inclure au moins les dates cibles pour chacune des étapes importantes suivantes :

- a) la date de début des travaux sur le navire telle qu'indiquée à l'article 7.3.2;
- b) la période en cale sèche;
- c) les dates de début et d'achèvement de chaque spécification du devis (c.-à-d. 10.2 ou 15.11, par exemple) présentée à l'annexe A - Énoncé des travaux;
- d) le calendrier du représentant détaché;
- e) la date d'achèvement des travaux sur le navire telle qu'indiquée à l'article 7.3.2;
- f) la période durant laquelle le navire est livré aux soins et à la garde du chantier naval;
- g) la reprise de garde du navire par le Canada;
- h) la période des essais à quai et en mer.

Chaque spécification du devis doit indiquer :

- a) la structure de répartition des travaux (SRT) principale au niveau du système et des composants (SRT 3).
- b) **le plan de déploiement de la main-d'œuvre, ou répartition de la charge de travail au sein de l'effectif, pour les disciplines suivantes : métallurgie; tuyauterie; mécanique; électronique; contrôles et instrumentation.**

**Le soumissionnaire doit indiquer la source des ressources en effectif nécessaires pour appuyer la répartition de la charge de travail, au sein de l'effectif (c.-à-d. ressources internes, nom du ou des sous-traitants, fournisseur).**



# Exigences techniques obligatoires (suite)

M7	Liste des sous-traitants exécutant les travaux
M8	Pour les travaux du chantier naval du soumissionnaire - Les soudeurs du chantier naval du soumissionnaire et toute sous-section de soudage les entrepreneurs doivent être certifiés CSA W47.1 par le Bureau canadien de soudage.

# Exigences techniques obligatoires – Services de gestion de projet (M9 à M18)

L'équipe de gestion de projet doit assurer le contrôle efficace des éléments du projet, y compris, mais sans s'y limiter :

- i. gestion du projet;
- ii. assurance de la qualité;
- iii. ingénierie;
- iv. planification et établissement du calendrier;
- v. surveillance du navire.

# Exigences techniques obligatoires – Services de gestion de projet

Les titres de postes utilisés dans la présente section visent uniquement à fournir des éclaircissements pour ce document. Le soumissionnaire est libre de choisir des titres de postes qui conviennent à son organisation.

1. Gestionnaire de projet
2. Gestionnaire responsable de l'intégration dans la salle des machines/des machines de propulsion
3. Gestionnaire responsable de l'assurance de la qualité, des inspections et des essais
4. Superviseur/surintendant du navire
5. Agent de sécurité/spécialiste de la santé et de la sécurité au travail
6. Contrôle des documents
7. Spécialiste de l'estimation des coûts (au chantier naval)
8. Exigences concernant l'équipe d'approvisionnement (deux personnes)

# Exigences techniques obligatoires – Services de gestion de projet

## Exigences concernant l'équipe d'ingénierie

Le soumissionnaire doit disposer d'une expertise interne en ingénierie (ou d'une entente contractuelle en place avec une entreprise canadienne d'ingénierie de conception maritime établie), incluant une variété d'ingénieurs/techniciens appartenant à l'association d'ingénieurs de la province ou possédant une autre certification. L'équipe doit comprendre au moins les huit personnes suivantes :

- 1) Architecte-ingénieur naval principal
- 2) Ingénieur principal des systèmes de marine
- 3) Ingénieur naval principal
- 4) Ingénieur électricien principal
- 5) Ingénieur principal en instrumentation et en contrôle
- 6) Dessinateur principal (mécanique et électrique/électronique/instrumentation – 2 personnes)
- 7) Spécialiste de l'estimation des coûts

# Exigences techniques obligatoires (suite)

Élément No.	Exigence - <b>Expérience et capacité des fournisseurs d'équipement</b>
----------------	--

Cette partie de l'évaluation vise à garantir certains minimums pour l'expérience et la capacité des fournisseurs d'équipement (exemples : années d'expérience, soutien après maintenance)

# Questions?



# Fiches de renseignements concernant l'établissement des prix – Travaux prévus

Sections de l'EDT	Description	Nombre total d'heures	Coût total de la main-d'œuvre	Coût total des matériaux	Coût total pour le représentant détaché et les sous-traitants	Prix ferme total
1.0	1.0 EXIGENCES GÉNÉRALES - Rév 0	0	- \$	- \$	- \$	- \$
10.0	10.0 SÛRETÉ ET SÉCURITÉ - Rév 0	0	- \$	- \$	- \$	- \$
11.0	11.0 COQUE ET STRUCTURES CONNEXES - Rév 0	0	- \$	- \$	- \$	- \$
12.0	12.0 SYSTÈMES DE PROPULSION ET DE MANŒUVRE - Rév 0	0	- \$	- \$	- \$	- \$
13.0	13.0 PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ - Rév 0	0	- \$	- \$	- \$	- \$
14.0	14.0 SYSTÈME DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE - Rév 0	0	- \$	- \$	- \$	- \$
15.0	15.0 SYSTÈMES AUXILIAIRES - Rév 0	0	- \$	- \$	- \$	- \$
16.0	16.0 SYSTÈMES DOMESTIQUES	0	- \$	- \$	- \$	- \$
17.0	17.0 SYSTÈMES DE SOUTIEN DU NAVIRE/ÉQUIPEMENT DE PONT	0	- \$	- \$	- \$	- \$
18.0	18.0 SYSTÈMES DE COMMUNICATIONS ET DE NAVIGATION DU NAVIRE	0	- \$	- \$	- \$	- \$
19.0	19.0 SYSTÈMES DE COMMANDE INTÉGRÉS	0	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>TOTAUX</b>		<b>0</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>



# Annexe H – Étapes

POINT N°	ÉTAPE	POURCENTAGE du PRIX TOTAL des composants du SP	MONTANT FERME (\$)	RETENUE (\$), 10 %	JOURS CIVILS APRÈS L'ATTRIBUTION DU CONTRAT	Date réelle	Commentaires/Livrables
1	PASSATION DE COMMANDE du système de propulsion (SP, partie B, section 12)	12 %		0			
2	EXAMEN DE LA CONCEPTION PRÉLIMINAIRE, ECP	5 %		0			
3	RÉUNION DE DÉBUT DE LA PRODUCTION DU SP	5 %		0			
4	EXAMEN CRITIQUE DE LA CONCEPTION, ECC	5 %		0			
5	RÉUNION D'ACHÈVEMENT DU SP	5 %		0			
6	ESSAI DE RÉCEPTION EN USINE DU SP	10 %		0			
7	LIVRAISON ET ACCEPTATION DU SP	15 %		0			

# Évaluation financière

Travaux prévus (incluant les paiements d'étape)

**A)** Pour les travaux indiqués sur la Feuille de présentation de la soumission financière – Fiches de renseignements concernant l'établissement des prix pour un PRIX FERME de :

\_\_\_\_\_ \$

**B)** Travaux imprévus - Prix estimatif (aux fins d'évaluation seulement).

Il n'y a aucun montant minimal ou maximal pour les travaux imprévus, pas plus qu'il n'y a de garantie relative à ces travaux dans le contrat :

\_\_\_\_\_ \$

B1. Travaux d'ingénierie imprévus

\_\_\_ heures-personnes x \_\_\_ \$ par heure d'ingénierie pour un PRIX de :

\_\_\_\_\_ \$

B2. Travaux d'ingénierie imprévus

\_\_\_ heures-personnes x \_\_\_ \$ par heure d'ingénierie pour un PRIX de :

\_\_\_\_\_ \$

B3. Travaux d'ingénierie imprévus (prime pour taux double)

\_\_\_ heures-personnes x \_\_\_ \$ par heure d'ingénierie pour un PRIX de :

\_\_\_\_\_ \$

B4. Autres travaux imprévus

\_\_\_ heures-personnes x \_\_\_ \$ par heure pour un PRIX de :

\_\_\_\_\_ \$

B5. Travaux imprévus (taux normal)

\_\_\_ heures-personnes x \_\_\_ \$ par heure pour un PRIX de :

\_\_\_\_\_ \$

B6. Travaux imprévus (prime pour taux double)

\_\_\_ heures-personnes x \_\_\_ \$ par heure pour un PRIX de :

\_\_\_\_\_ \$

# Évaluation financière

C)	Frais de service quotidiens – <u>Aux fins d'évaluation seulement</u> : ___ jours ouvrables en cale sèche x frais de service quotidiens fermes de ___ \$ ___ jours non ouvrables en cale sèche x frais de service quotidiens fermes de ___ \$ ___ jours ouvrables à quai x frais de service quotidiens fermes de ___ \$ ___ jours non ouvrables à quai x frais de service quotidiens fermes de ___ \$	_____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$
D)	Coût de la garantie financière Type de garantie financière	_____ \$
E)	<b>COÛT TOTAL DU CYCLE DE VIE</b> (à des fins d'évaluation uniquement)	_____ \$
F)	Frais du transfert du navire - <u>À des fins d'évaluation seulement</u> Lieu de l'installation du chantier naval	_____ \$
G)	<b>PRIX AUX FINS D'ÉVALUATION</b> [A + B + C + D + E + F] pour un <b>PRIX AUX FINS D'ÉVALUATION</b> (taxes applicables non comprises)	_____ \$



# Évaluation financière – Coût total du cycle de vie

## COÛT TOTAL DU CYCLE DE VIE (à des fins d'évaluation uniquement)

Durée de vie prolongée : 15 ans

Nombre d'heures de fonctionnement par an : \_\_\_\_\_ heures

**Établissement du coût (en dollars canadiens) des éléments suivants, sur la durée de vie prolongée du navire :**

TABLEAU 1 Coût de la maintenance recommandée par le fournisseur de la machine pendant les quinze (15) premières années

TABLEAU 2 Coût des inspections de la SMTC sur cinq (5) ans

TABLEAU 3 Révision(s) majeure(s)

TABLEAU 4 Consommation spécifique de mazout

TABLEAU 5 Consommation spécifique d'huile de lubrification

TABLEAU 6 Changements d'huile de lubrification recommandés par le fournisseur de la machine

# Formule pour l'évaluation financière

## Le prix total évalué comprend le total des montants suivants :

- a. le prix ferme déterminé par le soumissionnaire pour les travaux prévus décrits dans l'énoncé des travaux (c.-à-d. le coût combiné des composants principaux et du radoub de PVN subséquent);
- b. les coûts d'opérations du système de propulsion proposé;
- c. un nombre prévu d'heures imprévues dont le coût est calculé selon les taux horaires fermes soumis par le soumissionnaire (c.-à-d. X heures de travaux imprévus au taux normal, Y heures supplémentaires (x1,5) de travaux imprévus et Z heures supplémentaires (x2) de travaux imprévus);
- d. un nombre prévu d'heures d'ingénierie imprévues dont le coût est calculé selon les taux horaires fermes soumis par le soumissionnaire (c'est-à-dire U heures de travaux d'ingénierie imprévus au taux normal, V heures supplémentaires (x1,5) de travaux d'ingénierie imprévus et W heures supplémentaires (x2) de travaux d'ingénierie imprévus);
- e. le coût de la garantie financière;
- f. les frais de transfert du navire.

# Base de paiement – Prix ferme

- À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme pour les travaux prévus.

*Aucune augmentation de la responsabilité totale du Canada ou du prix des travaux découlant de tout changement de conception, de toute modification ou de toute interprétation des spécifications ne sera autorisée ou payée à l'entrepreneur, à moins que ces changements de conception, modifications ou interprétations n'aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.*

# Modalités de paiement – Paiements progressifs

1. Le Canada effectuera des paiements progressifs sur le montant indiqué pour les travaux prévus (à raison d'une fois par mois tout au plus) pour les frais engagés dans l'exécution des travaux, jusqu'à concurrence de 90 % du montant réclamé et approuvé par le Canada.
2. Les 10 % retenus moins la retenue de garantie (5 %) seront débloqués conformément aux dispositions relatives au paiement prévues dans le contrat aux étapes suivantes :
  - a) après l'acceptation finale des travaux;
  - b) après présentation d'une demande de paiement.

# Modalités de paiement – Paiements d'étape

## **Paiements d'étape pour l'achat de composants**

1. Le Canada effectuera les paiements d'étape conformément au calendrier des paiements d'étape jusqu'à concurrence de 90 % du montant demandé et approuvé par le Canada.
2. Les 10 % retenus moins la retenue de garantie (5 %) seront débloqués conformément aux dispositions relatives au paiement prévues dans le contrat aux étapes suivantes :
  - après l'acceptation finale des travaux;
  - après présentation d'une demande de paiement.

# Questions?



# Énoncé des Travaux (EDT)

Consulter l'annexe A pour obtenir un résumé détaillé de l'énoncé des travaux.

À titre de référence, cette information est incluse à la fin de la présentation.

## Differences With CCGS Terry Fox VLE

1. Grands articles d'approvisionnement dans ce contrat comme 4 moteur principal 4265 kw chacun, 2 boîtes de vitesses, grue de 40 tonnes, etc.
2. Pré-ingénierie pour la conception d'exemples d'installation : 4 nouveaux moteurs principaux, 2 boîtes de vitesses, (1) grue de 40 tonnes, goupille de remorquage et mâchoires de requin.
3. Intégrateur fournisseur système unique (SSSI).

## Fournisseur et intégrateur de système unique (FISU)

L'entrepreneur doit prendre des dispositions pour la fourniture et l'intégration de nouvelles machines, de nouveaux systèmes et de l'équipement par un seul fournisseur de conception de systèmes, de matériel, d'intégration de nouveaux systèmes et d'intégration de nouveaux systèmes avec l'équipement et les systèmes existants conservés.

Le fournisseur et intégrateur de système unique qui est le SSSI peut être l'entrepreneur, un sous-traitant, un fournisseur de moteurs ou une société d'ingénierie

# Single System Supplier and Integrator (SSSI)

Ce fournisseur doit devenir le fournisseur et l'intégrateur de système unique (SSSI) de toutes les exigences des éléments de spécification individuels suivants :

- ✓ 12.1 Machines de propulsion – Moteurs principaux, embrayages, boîtes d'engrenages et toutes les mises à niveau connexes des machines auxiliaires, ainsi que tous les systèmes de contrôle et de sécurité et de surveillance des composants individuels.
- ✓ 13.1 Remplacement des alternateurs d'arbre et stabilisation de la fréquence
- ✓ 14.2 Mises à niveau du tableau de distribution et système de gestion de l'alimentation
- ✓ 14.3 Mise à niveau des centres de commande du moteur
- ✓ 19.1 Remplacement des systèmes de commande de propulsion
- ✓ 19.2 Remplacement du système d'alarme et de surveillance du contrôle central
- ✓ 19.5 Remise à neuf de la console MCR

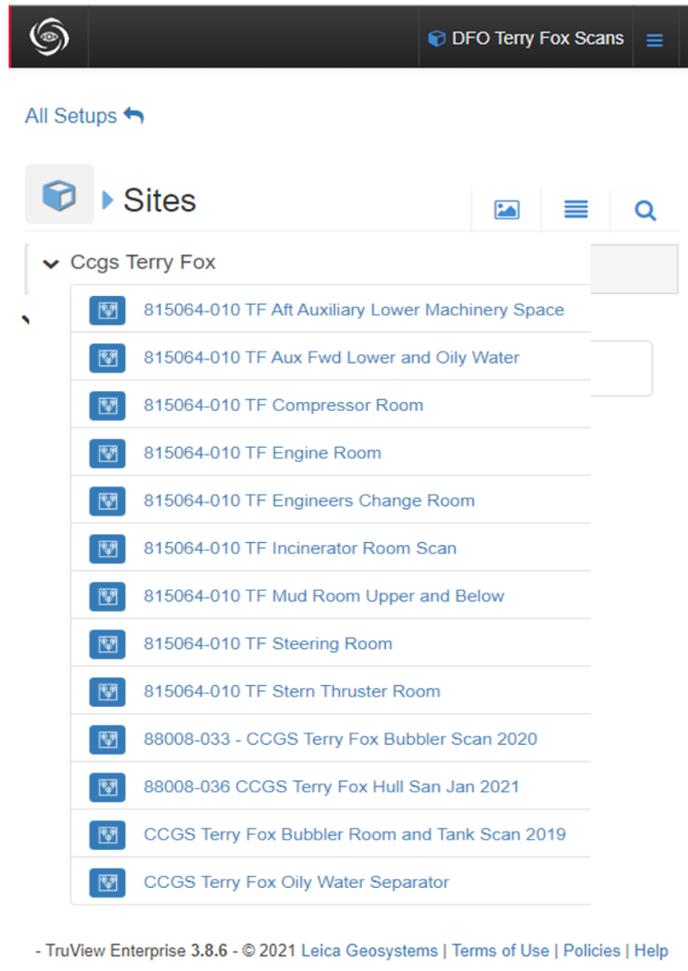
# Index des dossiers de données techniques

SPÉC PVN – Terry Fox 2023		
Numéro du document	Titre	Numéro de la révision
<b>Section 10 - Sûreté et sécurité</b>		
10.2-1	HARDING - JCS922-02B Plan de l'aménagement général - Canot de sauvetage NOREQ-LBT 700T	C
10.2-2	JYL85-00(LBT 700) Aménagement général - Bossoir du type oscillant ou du type à gravité JYL85	0
10.2-3	MSC-402(96) (1)	
10.2-4	UK20203 Schéma hydraulique, modèle UK20203	0

## SPÉC PVN – Terry Fox 2023

Numéro du dessin	Titre du dessin	Numéro de la révision	Pages	Format fourni par la GCC
<b>Section 10 – Sûreté et sécurité</b>				
1-07-54-9	Ice Breaking Siren And Light System	2	01/01	.tif
1-07-80-44	Galley Ventilation Shutdown & Dry Chemical Release System	3	01/01	.tif
1-07-80-45	Oil Pumps & Ventilation Shutdown System	4	01/01	.tif
1-07-81-9	Fire Detection System DK Plan Machinery Flat & Tank Top Sheet 1	4	01/01	.tif

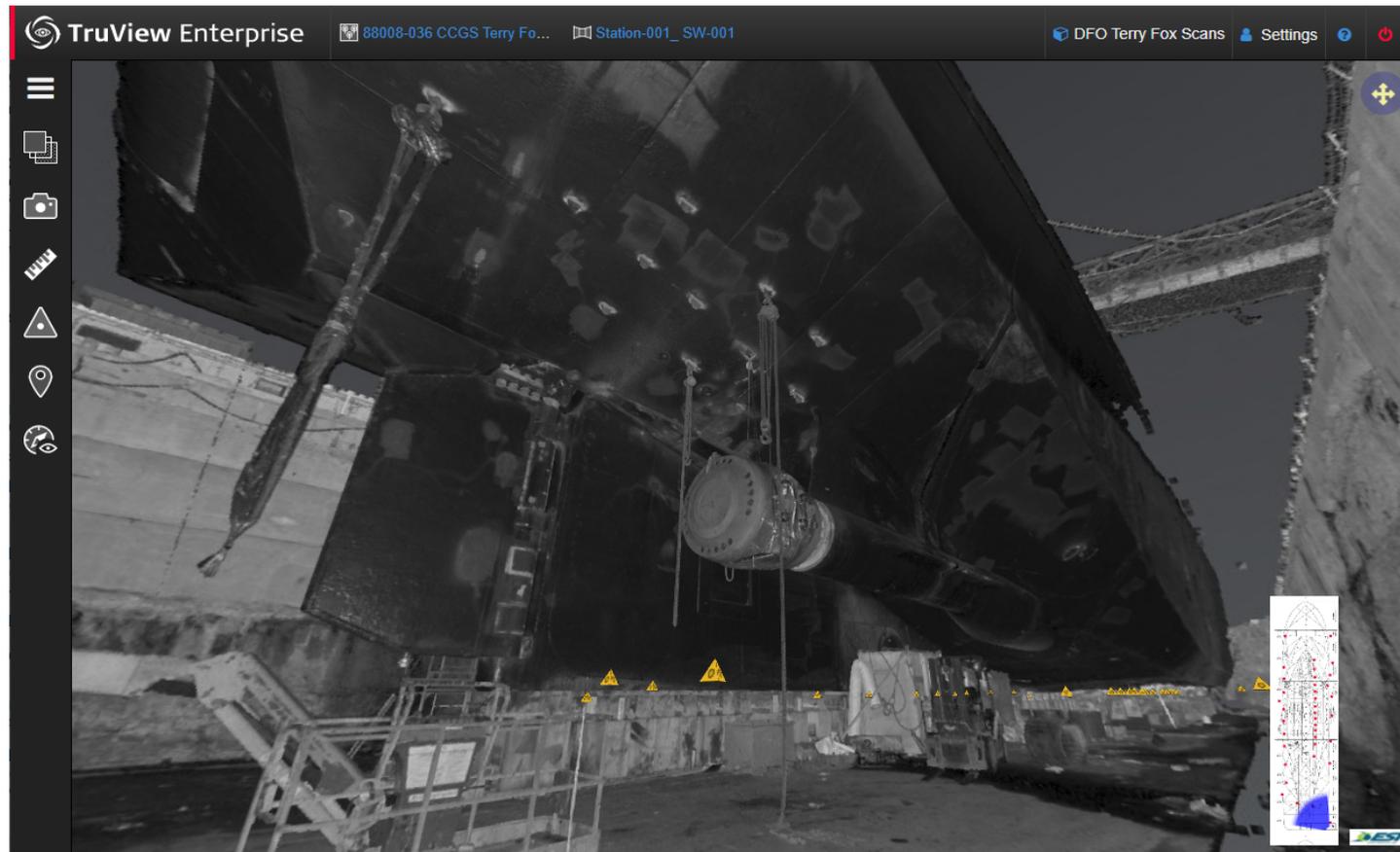
# Balayage 3D : site Web TruView Enterprise



- Le site Web TruView Enterprise peut être utilisé pour déterminer, entre autres, des distances et des coordonnées approximatives et il est généralement utilisé comme outil de planification et de visualisation.
- Lien vers le site TruView Enterprise : <http://TruView.epco.ca>
- Nom d'utilisateur : DFOTFScans
- À l'heure actuelle, ce site est utilisé à l'interne par la GCC.
- Des dispositions seront prises pour donner accès au site aux soumissionnaires.
- Il est probable que le ou les soumissionnaires prendront des dispositions pour qu'une plus grande surface soit balayée.

# Balayage 3D, coque

Le balayage de la coque extérieure est disponible.



67



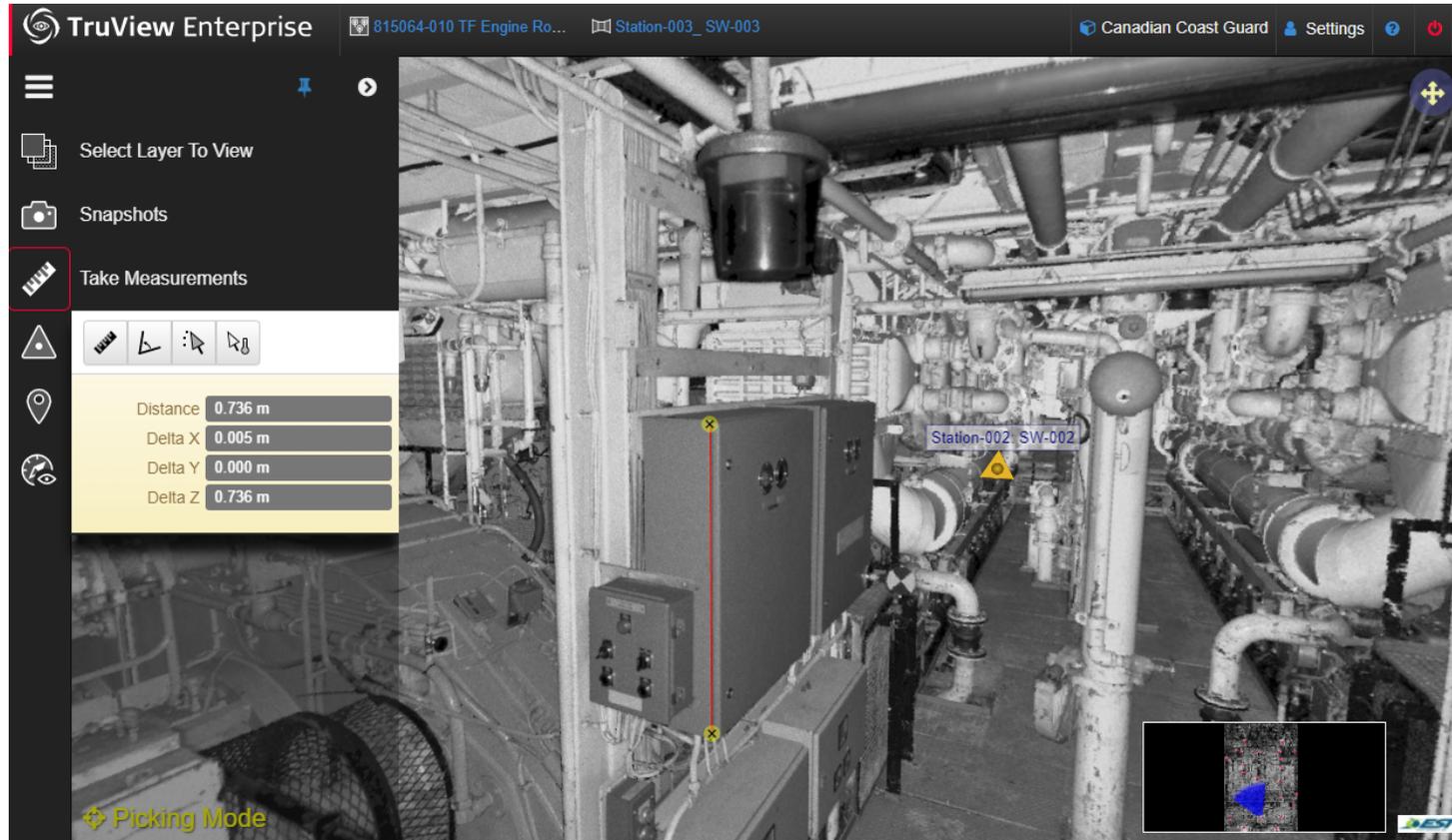
Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

A titre informatif seulement

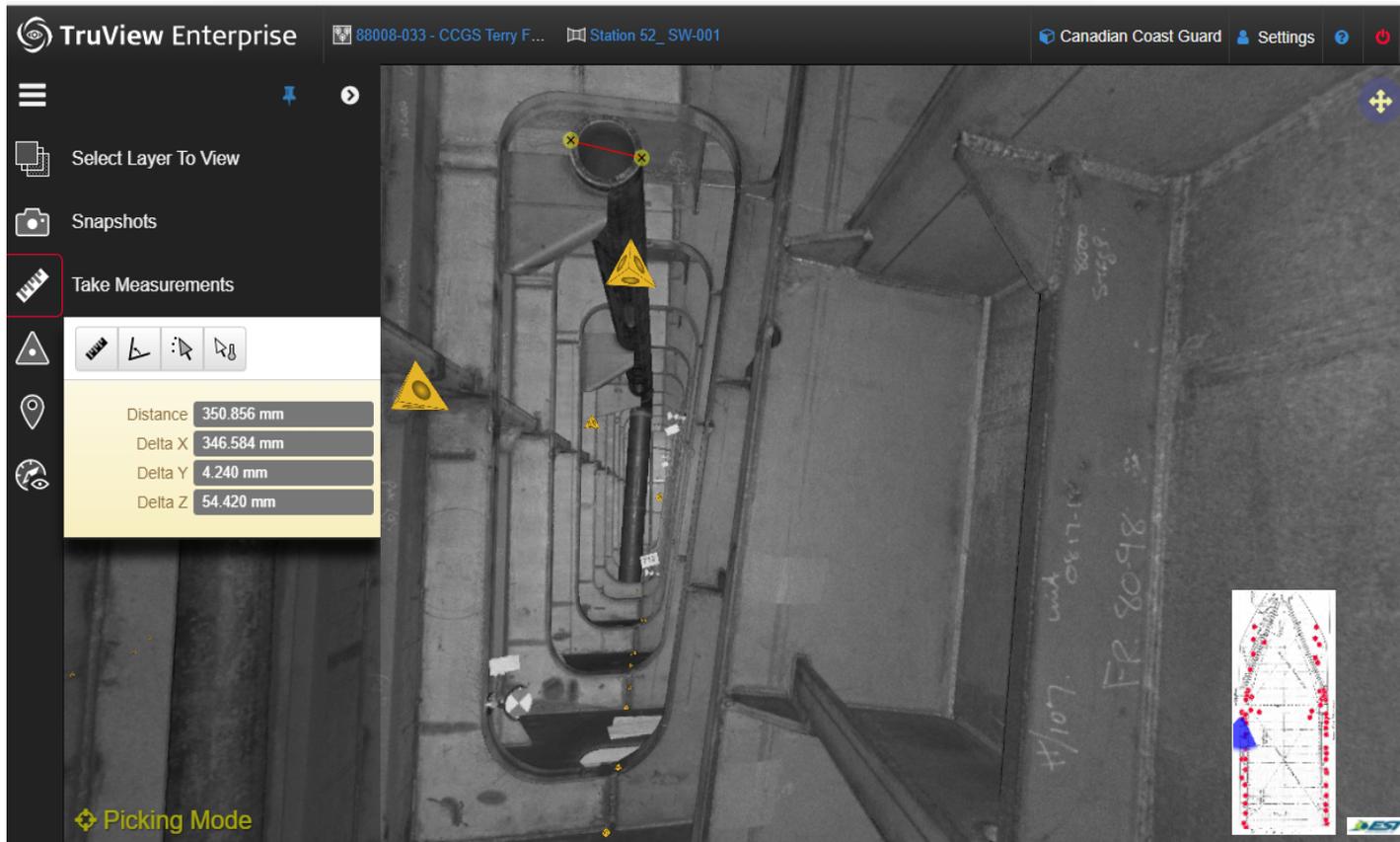
Canada

# Balayage 3D, intérieur du compartiment machines



- Compartiment inférieur des machines auxiliaires arrière
- Compartiment inférieur des machines auxiliaires avant et réservoir d'eau mazouteuse
- Salle des compresseurs
- Salle des machines
- Vestiaire des mécaniciens
- Balayage de la salle de l'incinérateur
- Vestibule supérieur et inférieur
- Salle de l'appareil à gouverner
- Salle du propulseur de poupe
- Balayage de 2020 du système à bulles d'air du Terry Fox
- Balayage de 2029 des réservoirs et de la salle du système à bulles d'air
- Séparateur d'eaux mazouteuses du NGCC Terry Fox

# Balayage 3D, réservoirs



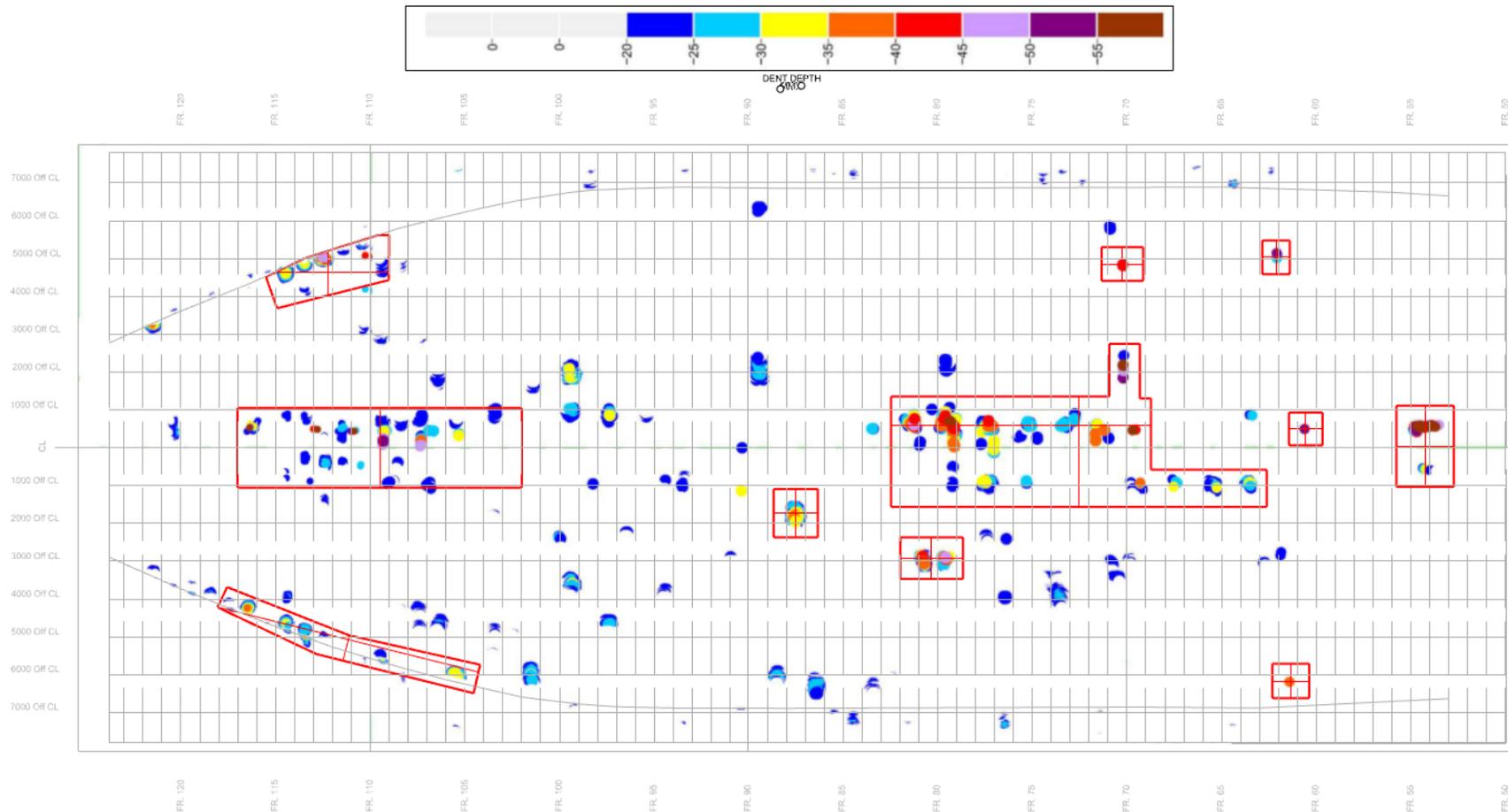
- Balayage de 2020 du système à bulles d'air du *Terry Fox*
- Balayage de 2029 des réservoirs et de la salle du système à bulles d'air

## Balayage 3D, relevé des bossellements du fond de coque

Un relevé du fond de la coque a été effectué afin d'aider à déterminer la surface d'acier à remplacer.

1. Les données du balayage 3D ont été traitées pour montrer la profondeur des bossellements par rapport à la couleur.
2. Les lignes de couple sont superposées pour montrer la position du bossellement.
3. Les cordons de soudure sont superposés pour information.
4. Les zones dont on envisage actuellement de remplacer l'acier sont indiquées en rouge.

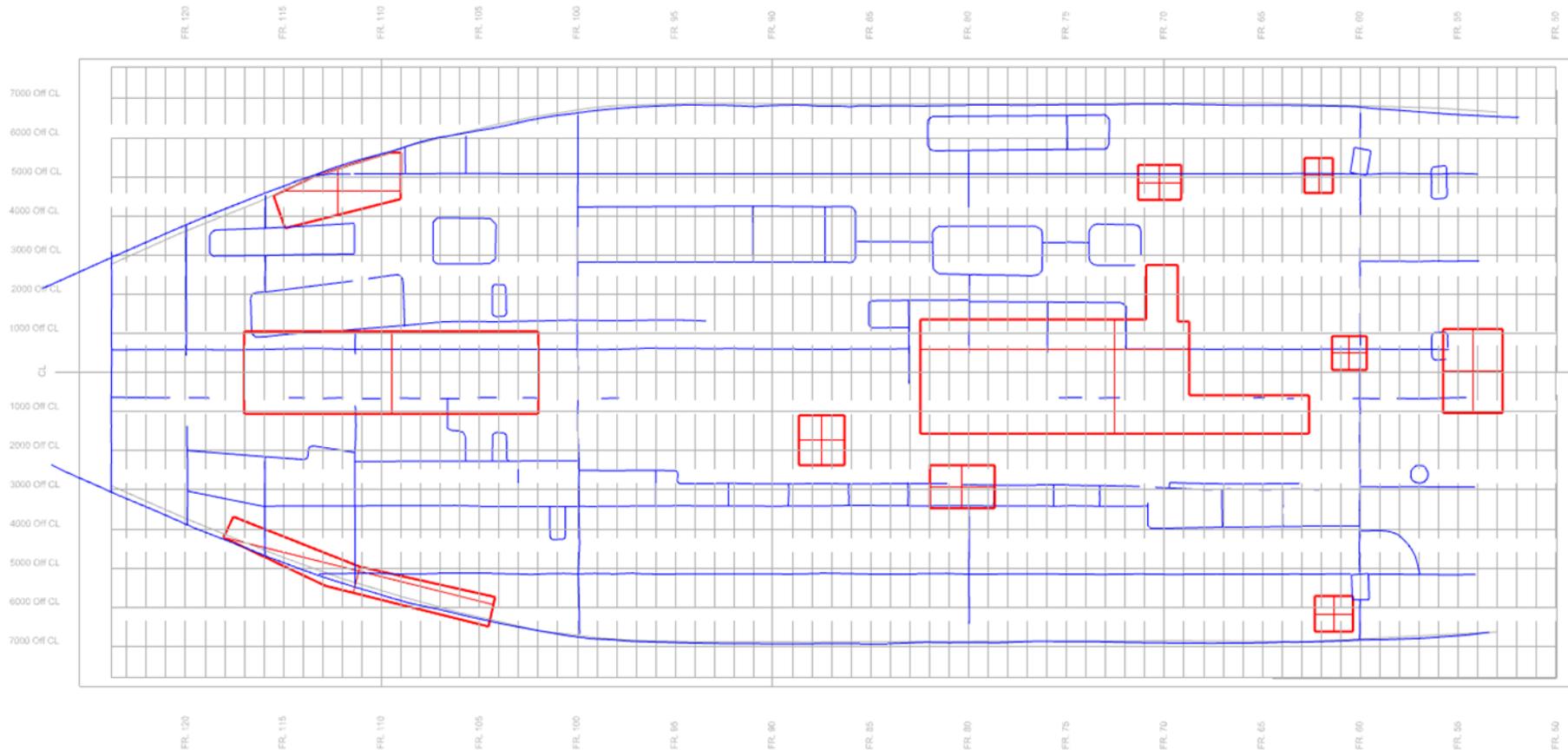
# Balayage 3D, relevé des bossellements du fond de coque



Les bossellements situés entre les couples et qui mesurent moins de 20 mm ont été masqués pour des questions de clarté :

- Espacement des couples de 500 mm.
- Les bossellements illustrés mesurent entre 20 mm et 55 mm.
- La plaque à remplacer mesure 20 mm d'épaisseur.
- La majeure partie de la nouvelle plaque est située sur l'axe longitudinal, lorsque le navire sera placé en cale sèche, le plan de masse devra être ajusté en conséquence.

# Balayage 3D, relevé des bossellements du fond de coque



- Les lignes de soudure relevées par le balayage 3D sont affichées en bleu.
- Les plaques qu'il est proposé de remplacer sont identifiées en rouge.

# Questions?



## LIVRABLE DU CONTRAT – ECP et ECC

POINT	Réunion d'examen de la conception préliminaire et jeu de données	Réunion d'examen critique de la conception et jeu de données
<p>12.1 Remplacement des machines de propulsion</p>	<p>Voir la section 3.11 pour tous les détails, mais cette spécification inclut généralement, sans s'y limiter :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conception/schémas électriques préliminaires pour le SP et le navire;</li> <li>2. Matériel électrique préliminaire pour le SP et le navire;</li> <li>3. Conception/architecture logicielle préliminaire;</li> <li>4. Analyse des vibrations préliminaire pour le SP avec son socle et la base et la structure du navire;</li> <li>5. Conception/dessins structurels préliminaires pour le SP et la structure du navire;</li> <li>6. Conception/dessins mécaniques préliminaires pour le SP et le navire;</li> <li>7. Matériel mécanique préliminaire pour le SP et le navire;</li> <li>8. Conception/dessins des systèmes auxiliaires préliminaires pour le SP et le navire et fiches techniques des principaux composants;</li> <li>9. Analyse préliminaire des rejets de chaleur pour le système de refroidissement central;</li> <li>10. Accessoires de quincaillerie secondaires préliminaires pour le SP et navire.</li> </ol>	<p>Voir la section 3.11 pour tous les détails, mais cette spécification inclut généralement, sans s'y limiter :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conception/schémas électriques finaux pour le SP et le navire;</li> <li>2. Matériel électrique final pour le SP et le navire;</li> <li>3. Conception/architecture logicielle finales;</li> <li>4. Analyse des vibrations finale pour le SP avec son socle et la base et la structure du navire;</li> <li>5. Conception/dessins structurels finaux pour le SP et la structure du navire;</li> <li>6. Conception/dessins mécaniques finaux pour le SP et le navire;</li> <li>7. Matériel mécanique final pour le SP et le navire;</li> <li>8. Conception/dessins des systèmes auxiliaires finaux pour le SP et le navire et fiches techniques des principaux composants;</li> <li>9. Analyse finale des rejets de chaleur pour le système de refroidissement central;</li> <li>10. Accessoires de quincaillerie secondaires finaux pour le SP et navire.</li> </ol>



# Livrable du contrat – Registre des dessins

**REGISTRE DES DESSINS**

**DERRIÈRE DATE DE RÉVISION :**  
 NAVIRE CCGS TERRY FOX

**TITRE DU PROJET:**  
 NUMÉRO DU PROJET:

**RADOUB/PVN - DATE DE DÉBUT:**  
 RADOUB/PVN - DATE DE FIN PRÉVUE:

**CHANTIER NAVAL:**  
 CLIENT: CCG

SECTION DES SPÉCIFICATIONS ET TITRE DES DESSINS :	N° du dessin.	N° de révision du dessin	Pages de dessin (c'est-à-dire, 1 sur 52)	FORMAT DES DESSINS FOURNI À L'ENTRE-PRENEUR	FORMAT DES DESSINS À FOURNIR À LA GCC	DESSIN PAR	Date de début du dessin	20 / 5000 Translation results Date de sortie du dessin	DATE - APPROUVÉ PAR GCC	DATE - envoyé à ABS	DATE - APPROUVÉ PAR ABS
<b>PARTIE A - Exigences générales</b>											
<b>GR 1.0 REFERENCE ET EXIGENCES GENERALES</b>											
<b>GR 2.0 RÉFÉRENCES TECHNIQUES ET EXIGENCES GÉNÉRALES</b>											
<b>GR 3.0 EXIGENCES MÉCANIQUES</b>											
<b>GR 4.0 CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES</b>											
Diagrammes unifilaire						CHANTIER NAVAL					
Mises à jour des plans du tableau de bord, du mcc, ou du tableau de distribution											



# Livrable du contrat - Modèle de plan d'inspection et d'essai

 <p style="text-align: center;"><b>Canadian Coast Guard</b> <b>Garde côtière canadienne</b></p>		Agreement/Entente - Signature & Date									
		ATGC/AIGC:									
		Entrepreneur:									
Inspection and Test Plan (ITP) - Plan d'inspection et d'essai (PIE)		References/Drawings/Comments - Références / Dessins / Commentaires									
Nom de l'entrepreneur: <b>ABC1 Rparation Inc.</b>											
Nom du navire: <b>NGCC Pearkes</b>											
Normes et règlements: selon la section											
Numéro de spécification et description de l'article: <b>Spec # XXXXX Article 23 Coque Inspection et réparations soudage</b>											
Spec. Section No.	Point d'inspection et critères d'acceptation	Points d'inspection (IP) - Acceptation et responsabilité									
		ATGC/IC		Entrepreneur		Classe		Autre		Autre	
		IP/PI	Signature	IP/PI	Signature	IP/PI	Signature	IP/PI	Signature	IP/PI	Signature
2.1.1	<b>Réaliser une inspection de la coque et déterminer les zones nécessitant un renouvellement de soudure.</b>	A		A		T		N/R	N/R		
2.1.1	<b>Soudures de joint construites au niveau d'origine par des techniques de soudage approuvées par ABS avec des matériaux approuvés.</b>	T		A		T		N/R	N/R		
2.1.3	<b>Tous les réservoirs de carburant à proximité du soudage sont dégazés et certifiés pour l'entrée / le travail à chaud après avoir enlevé et éliminé tout carburant restant conformément aux réglementations applicables.</b>	T		A		N/R	N/R	N/R	N/R		
Inspection Points / Points d'inspection		Responsibilities / Responsabilités									
A - Attente - Le travail ne doit pas se poursuivre tant que le point n'est pas signé		ATGC/AIGC - Autorité technique Garde côtière / Autorité des inspections Garde côtière									
T - La tâche doit être témoin		IC - Ingénieur en chef de navire									
S - Surveillance - La tâche doit être surveillée		Entrepreneur - Organisation responsable de l'exécution du projet									
CT - Certification - Les certificats doivent être fournis avant le début des travaux		Classe - Classe réglementaire (ABS, TCMS, etc.)									
RE - Rapport - Les rapports et / ou certificats doivent être fournis à la fin des travaux		Autre - toute autre entité impliquée dans l'exécution des tâches énumérées									
N / R - Non requis											
*** L'entrepreneur est responsable de l'achèvement de ce PTI. L'entrepreneur doit suivre les points d'inspection décrits et doit collecter tous les signatures au moment opportun.											

## Contact Information/Coordonnées

Services publics et Approvisionnement Canada  
Programme d'acquisitions (PA)/Public Services and Procurement Canada  
Acquisitions Program (AP)

*Directions des radoubs, de la logistique et de la construction des petits navires (DRLCPN)/Refit, Logistic and Small Vessels Construction Sector (RLSVCD)*



[Madeleine.Pandini@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:Madeleine.Pandini@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

# Questions?



# Observation finales



# Annex 'A'

Résumé détaillé de l'énoncé des travaux

# Partie A : Exigences générales de l'énoncé des travaux

SECTION	TITRE DE LA SECTION
EG1	Exigences générales et exigences relatives aux sections du contrat
EG2	Exigences techniques générales
EG3	Exigences mécaniques générales
EG4	Exigences électriques générales
EG5	Interférence électromagnétique
EG6	Documents
EG7	Inspection, tests et essais
EG8	Stabilité
EG9	Accostage et mise en cale sèche
EG10	Équipements techniques
EG11	Exigences concernant le représentant détaché
EG12	Intégration et gestion de l'alimentation

# Partie B : Énoncé des travaux

SECTION	TITRE DE LA SECTION
10.0	Sûreté et sécurité
11.0	Coque et structures connexes
12.0	Systemes de propulsion et de manœuvre
13.0	Production d'électricité
14.0	Systeme de distribution électrique
15.0	Systemes auxiliaires
16.0	Systemes domestiques
17.0	Systemes de soutien du navire/équipement de pont
18.0	Systemes de communications et de navigation du navire
19.0	Systemes de commande intégrés

# Partie B : 10.0 Sûreté et sécurité

SECTION	TITRE DE LA SECTION
10.1	Recertification des radeaux de sauvetage
10.2	Inspection annuelle du bossoir de l'embarcation de sauvetage et du bossoir Miranda
10.3	Remplacement du système de détection incendie
10.4	Recertification de l'équipement de lutte contre l'incendie
10.5	Remplacement de la porte étanche
10.6	Remplacement de la tuyauterie du collecteur d'incendie et de la tourelle de lutte contre l'incendie
10.7	Installation du système d'extinction d'incendie à action directe
10.8	Soupapes de sûreté
10.9	Installation de la corne de brume
10.10	Modification du système FM200
10.11	Surveillance du système FM200

# Partie B : 11.0 Coque et structures connexes

SECTION	TITRE DE LA SECTION
11.1	Nettoyage de la coque
11.2	Inspection de la coque
11.3	Réparations de la coque et de l'acier de construction
11.4	Entretien du système de protection de la coque
11.5	Coffres et caissons de prise d'eau
11.6	Entretien du système de protection des coffres et caissons de prise d'eau
11.7	Coffre de prise d'eau à aspiration par osmose inverse
11.8	Réparations des défenses
11.9	Revêtement de la coque
11.10	Vannes de coque et prises d'eau de mer
11.11	Réparation du bordé du pont principal

# Partie B : 11.0 Suite...

SECTION	TITRE DE LA SECTION
11.13	Revêtements de la superstructure et des ponts
11.14	Réparation interne de l'acier (puits d'aération)
11.15	Réservoirs vides et réservoirs divers
11.16	Tuyaux de ventilation et de sondage
11.18	Remplacement du mât avant
11.19	Remplacement du pavois arrière
11.20	Remplacement des fenêtres et claires-voies
11.21	Remplacement des essuie-glaces
11.22	Remplacement de l'écouille du magasin avant
11.23	Remplacement de la contreporte
11.25	Rénovation du bureau de l'officier de la logistique

## Partie B : 11.0 Suite...

SECTION	TITRE DE LA SECTION
11.26	Conversion des espaces morts
11.27	Remplacement des revêtements de pont dans les coursives
11.28	Nettoyage des cales
11.29	Rénovation de la cuisine
11.30	Reconstruction du magasin central
11.31	Installation d'un casier de rangement sur le pont du gaillard d'avant
11.32	Réduction du bruit

# Partie B : 12.0 Systèmes de propulsion et de manœuvre

SECTION	TITRE DE LA SECTION
12.1	Remplacement des machines de propulsion
12.2	Remplacement du compresseur du système à bulles d'air
12.3	Remplacement de la tuyauterie du système à bulles d'air
12.4	Construction du batardeau de la tuyauterie du système à bulles d'air
12.5	Inspection du gouvernail, de la mèche de gouvernail et du palier porteur
12.6	Modernisation de l'appareil à gouverner et des commandes
12.8	Maintenance du propulseur de poupe
12.9	Entretien des hélices
12.10	Arbres porte-hélice et tubes d'étambot
12.11	Cordage garde-corps
12.12	Usure des arbres porte-hélice
12.13	Arbres intermédiaires et paliers
12.14	Entretien du circuit de l'hélice à pas variable



# Partie B : 13.0 : Production d'électricité

SECTION	TITRE DE LA SECTION
13.1	Alternateurs à arbre et système de stabilisation de fréquence

# Partie B : 14.0 : Système de distribution électrique

SECTION	TITRE DE LA SECTION
14.1	Analyse du système électrique
14.2	Modernisation des tableaux de distribution
14.3	Modernisation des cabines de distribution
14.4	Entretien des panneaux de distribution électrique
14.5	Remplacement de l'onduleur TEP
14.8	Mesure des résistances électriques
14.9	Relevé thermographique

# Partie B : 15.0 Systèmes auxiliaires

SECTION	TITRE DE LA SECTION
15.1	Remplacement de la tuyauterie du circuit d'eau de mer
15.2	Remplacement de la tuyauterie du système de cale et de ballast
15.3	Citernes de ballast
15.4	Remplacement des pompes/moteurs
15.8	Remplacement de l'équipement de transfert de mazout
15.10	Réservoirs de mazout
15.12	Circuit d'air comprimé
15.16	Réservoirs d'huile de lubrification

# Partie B : 16.0 Systèmes domestiques

SECTION	TITRE DE LA SECTION
16.1	Remplacement de la tuyauterie du circuit d'eau domestique
16.2	Remplacement de l'équipement du circuit d'eau domestique
16.3	Citernes d'eau domestique
16.4	Remplacement de l'installation de traitement des eaux usées
16.6	Remplacement des systèmes d'eaux usées et d'eaux grises
16.7	Remplacement de l'installation de réfrigération
16.8	Remise à neuf de l'espace de réfrigération
16.9	Remplacement du système de conditionnement d'air de la salle électronique
16.10	Remplacement et modernisation de l'incinérateur

# Partie B : 16.0 Suite...

SECTION	TITRE DE LA SECTION
16.11	Maintenance de la ventilation du compartiment des machines
16.12	Nettoyage des conduits du système CVCA
16.13	Installation du système de conditionnement d'air de la cuisine
16.14	Maintenance du système d'échappement de la cuisine
16.15	Installation du silencieux du ventilateur d'extraction de la cuisine
16.16	Maintenance du ventilateur du compartiment des machines
16.17	Remise à neuf de la ventilation naturelle
16.18	Modification de la ventilation du compartiment de l'appareil à gouverner
16.19	Remplacement du système de ventilation de la timonerie

# Partie B : 17.0 Systèmes de soutien du navire/équipement de pont

SECTION	TITRE DE LA SECTION
17.1	Remplacement de la grue de pont de 40 tonnes
17.2	Entretien mécanique des machines de pont
17.3	Composants électriques des machines de pont
17.4	Entretien des rouleaux de poupe
17.5	Installation du treuil d'amarrage
17.6	Remplacement de la grue de magasins
17.7	Remplacement du bollard
17.8	Inspection des ancres et des chaînes
17.9	Guindeau
17.10	Inspection du puits aux chaînes
17.11	Inspection de la grue de 5 tonnes
17.12	Équipement de remorquage

# Partie B : 18.0 Systèmes de communications et de navigation du navire

SECTION	TITRE DE LA SECTION
18.1	Modernisation du système de communication interne
18.2	Remplacement du système d'identification automatique
18.3	Remplacement du pilote automatique
18.4	Modernisation du dispositif de mesure de distance
18.6	VHF-DF
18.7	CCTV (système de caméras)
18.9	Compas gyroscopique

# Partie B : 19.0 Systèmes de commande intégrés

SECTION	TITRE DE LA SECTION
19.1	Modernisation de la commande de propulsion
19.2	Remplacement du système d'alarme et de surveillance
19.5	Remise à neuf du pupitre du poste de contrôle des machines
19.7	Agencement de la timonerie et refonte du pupitre